

Projections démographiques pour la France, ses régions et ses départements à l'horizon 2030

*Chantal Brutel, Laure Omalek**

Quelles que soient les hypothèses formulées sur la mortalité, la fécondité et les migrations, la population française va vieillir : selon le scénario central, correspondant à une prolongation des tendances des deux dernières décennies, la part des personnes âgées de 60 ans ou plus sera de 31,1 % en 2030 contre 20,6 % en 2000. Au niveau régional et départemental, ce phénomène sera plus ou moins important en raison notamment des mouvements migratoires. Le vieillissement touchera plus particulièrement les départements peu urbanisés du centre de la France, de l'Ouest et du Massif central, ainsi que le Nord-Est du pays. Il devrait être moins important sur le littoral méditerranéen, en région Rhône-Alpes et surtout en Île-de-France. Dans les départements d'outre-mer, seule la Guyane serait épargnée.

Depuis trente ans, la population métropolitaine n'a cessé de croître, passant de 50,5 millions d'habitants en 1970 à 58,7 millions en 2000. D'après les dernières

projections de population de l'Insee basées sur le recensement de 1999, la croissance de la population risque fort de se ralentir au cours des trente prochaines années (*figure 1* et

encadré 1 pour les méthodes de projections). En 2030, dans le scénario central, la population serait de 64 millions d'habitants et la seule hypothèse débouchant sur une population

* Chantal Brutel fait partie de la division Enquêtes et études démographiques de l'Insee et Laure Omalek de la division Études territoriales de l'Insee.

1 Population, famille

Figure 1 - Projections de la population de la France métropolitaine de 2000 à 2050

Année horizon	Population au premier janvier (en milliers)	Part des 0-19 ans (en %)	Part des 20-59 ans (en %)	Part des 60 ans ou plus (en %)	Solde naturel de l'année (en milliers)	Espérance de vie à la naissance des hommes (en années)	Espérance de vie à la naissance des femmes (en années)
Scénario central : fécondité à 1,8 enfant par femme, mortalité tendancielle, solde migratoire à 50 000							
2000	58 744	25,6	53,8	20,6	209,5	75,2	82,9
2010	61 061	23,8	53,1	23,1	145,9	77,3	84,9
2020	62 734	22,5	50,2	27,3	86,6	79,2	86,7
2030	63 927	21,3	47,6	31,1	45,4	81,0	88,3
2040	64 468	20,6	45,9	33,5	- 56,2	82,7	89,7
2050	64 032	20,1	44,8	35,1	///	84,3	91,0
Scénario mortalité haute : fécondité à 1,8 enfant par femme, mortalité haute, solde migratoire à 50 000							
2000	58 744	25,6	53,8	20,6	209,4	75,2	82,9
2010	61 037	23,8	53,1	23,1	139,4	77,2	84,6
2020	62 595	22,6	50,3	27,2	68,3	78,8	85,9
2030	63 537	21,4	47,8	30,8	10,3	80,3	86,8
2040	63 630	20,8	46,4	32,8	- 110,5	81,5	87,4
2050	62 624	20,5	45,7	33,7	///	82,6	87,7
Scénario mortalité basse : fécondité à 1,8 enfant par femme, mortalité basse, solde migratoire à 50 000							
2000	58 744	25,6	53,8	20,6	214,0	75,2	82,9
2010	61 161	23,7	53,0	23,2	162,1	77,5	85,4
2020	63 039	22,4	49,9	27,7	109,2	79,7	87,7
2030	64 466	21,1	47,2	31,7	73,0	81,9	89,9
2040	65 408	20,3	45,3	34,5	-1,5	84,0	92,0
2050	65 520	19,7	43,8	36,5	///	86,0	94,0
Scénario fécondité haute : fécondité à 2,1 enfants par femme, mortalité tendancielle, solde migratoire à 50 000							
2000	58 744	25,6	53,8	20,6	209,5	75,2	82,9
2010	61 383	24,2	52,8	23,0	221,4	77,3	84,9
2020	64 077	24,1	49,1	26,7	198,8	79,2	86,7
2030	66 413	23,8	46,3	30,0	169,4	81,0	88,3
2040	68 421	23,2	45,2	31,6	122,5	82,7	89,7
2050	69 968	23,4	44,6	32,1	///	84,3	91,0
Scénario fécondité basse : fécondité à 1,5 enfant par femme, mortalité tendancielle, solde migratoire à 50 000							
2000	58 744	25,6	53,8	20,6	175,3	75,2	82,9
2010	60 475	23,0	53,6	23,3	58,2	77,3	84,9
2020	61 090	20,4	51,5	28,0	- 26,2	79,2	86,7
2030	61 107	18,6	48,8	32,6	- 85,4	81,0	88,3
2040	60 173	17,6	46,5	35,9	- 222,8	82,7	89,7
2050	57 979	16,6	44,7	38,7	///	84,3	91,0
Scénario migrations hautes : fécondité à 1,8 enfant par femme, mortalité tendancielle, solde migratoire à 100 000							
2000	58 744	25,6	53,8	20,6	209,5	75,2	82,9
2010	61 457	23,8	53,2	23,0	152,2	77,3	84,9
2020	63 717	22,6	50,4	27,0	97,8	79,2	86,7
2030	65 548	21,4	47,9	30,6	62,2	81,0	88,3
2040	66 777	20,7	46,3	33,0	- 35,3	82,7	89,7
2050	67 059	20,3	45,2	34,5	///	84,3	91,0

Champ : France métropolitaine.
Source : Insee, projections démographiques.

Encadré 1**Méthodes et hypothèses
pour les projections métropolitaines et régionales**

Les projections démographiques sont réalisées par l'Insee à l'occasion de chaque recensement de population.

• Méthodes

Les projections métropolitaines sont basées sur la méthode des composantes et se distinguent de prévisions. À partir de la population par sexe et âge au 1^{er} janvier 2000 (estimation basée sur le recensement de 1999) est calculé le nombre de survivants au 1er janvier 2001 en affectant à chaque génération le risque de décéder projeté. Le nombre de naissances survenues au cours de l'année est ensuite calculé en appliquant à l'effectif de femmes en âge de procréer des taux de fécondité par âge projetés ainsi que le nombre de survivants parmi ces nouveaux-nés (*encadré 2*). Dans une dernière étape, aux survivants à chaque âge est ajouté le solde migratoire projeté par sexe et âge. Le processus est alors renouvelé d'année en année jusqu'au 1^{er} janvier de l'horizon de projection.

Les projections régionales et départementales (y compris Dom) ont été réalisées à l'aide du modèle Omphale développé par l'Insee. Comme pour les projections métropolitaines, le principe consiste à déduire la population par sexe et âge d'une année en fonction des effectifs de l'année précédente, en les faisant vieillir, mourir ou migrer et en y intégrant de nouvelles naissances. Dans une zone donnée (région ou département), les décès annuels résultent de l'application de quotients de mortalité par sexe et âge à la population susceptible de décéder au cours de l'année. Le solde migratoire de l'année s'obtient par application de quotients de solde migratoire par sexe et âge à la population de la région, en tenant compte des décès pouvant survenir dans l'année. Ces quotients sont négatifs dans le cas où le nombre d'émigrants est supérieur à celui des immigrants. Enfin les naissances sont obtenues en appliquant des quotients de fécondité par âge aux

effectifs de femmes de 15 à 50 ans susceptibles d'avoir des enfants dans la zone au cours de l'année.

Des quotients de référence sont d'abord calculés à partir des données du recensement et de l'état civil puis ces quotients sont projetés année après année en fonction des hypothèses choisies.

Un calage est effectué, pour chaque scénario, de façon à ce que la somme des projections de populations régionales hors Dom donne la projection de la population métropolitaine.

• Hypothèses**Les hypothèses pour les projections métropolitaines***Les hypothèses de mortalité*

La baisse de la mortalité est une tendance lourde depuis trente ans. Ainsi, une hypothèse de mortalité tendancielle a été retenue. Elle consiste à prolonger pour les cinquante années à venir le rythme de baisse des risques de décéder de chaque sexe et chaque âge observés depuis une trentaine d'années. Selon cette hypothèse, l'espérance de vie à la naissance est de 81 ans pour les hommes et de 88,3 ans pour les femmes en 2030. L'hypothèse tendancielle pouvant paraître trop optimiste, une hypothèse de mortalité haute a été considérée : elle consiste à ralentir le rythme de baisse de l'hypothèse tendancielle pour chaque âge et de manière plus importante pour les femmes que pour les hommes. L'écart d'espérance de vie à la naissance entre les hommes et les femmes se trouverait alors réduit puisqu'il serait de 6,5 ans en 2030 contre 7,3 pour l'hypothèse tendancielle. À l'opposé, l'hypothèse de mortalité basse, la plus optimiste, consiste à étendre aux 75 ans ou plus, le rythme de baisse de la mortalité constaté entre 65 et 74 ans depuis trente ans. L'espérance de vie à la naissance serait alors de 81,9 ans pour les hommes et de 89,9 ans pour les femmes en 2030. Selon les différentes hypothèses, le gain an-

nuel moyen d'espérance de vie entre 2000 et 2030 serait de un mois et demi pour l'hypothèse haute, deux mois pour l'hypothèse centrale et trois mois pour l'hypothèse basse.

Les hypothèses de fécondité

L'évolution non régulière de la fécondité au cours du temps rend plus délicate la projection de cette composante. Depuis une vingtaine d'années, l'indicateur conjoncturel de fécondité se situe autour de 1,8 enfant par femme. Ce niveau est donc retenu comme hypothèse centrale de fécondité. Une hypothèse de faible fécondité table sur un indicateur conjoncturel de fécondité de 1,5 enfant par femme, soit le niveau observé aujourd'hui pour l'ensemble de l'Union européenne et au Japon. L'hypothèse haute retient un niveau de fécondité de 2,1 enfants par femme qui assure le renouvellement des générations dans une perspective de long terme. Parmi les générations les plus récentes dont la descendance est quasiment constituée, aucune n'est descendue sous le seuil de deux enfants en moyenne pour sa descendance finale. Pour chacune des trois hypothèses de fécondité, l'âge moyen à la maternité est supposé augmenter jusqu'à 30 ans puis se stabiliser à ce niveau dès 2005.

Les hypothèses sur les échanges migratoires

Le solde migratoire, différence entre les entrées et les sorties du territoire métropolitain, est le paramètre le plus délicat à estimer, notamment en l'absence de sources statistiques sur les sorties. L'hypothèse centrale retient un solde migratoire de 50 000 par an, soit le niveau moyen estimé sur la période 1990-1999 ; il est réparti par sexe et âge détaillé comme la structure moyenne des soldes migratoires estimés sur la dernière période intercensitaire. Une seconde hypothèse retient un solde migratoire de 100 000 par an dès 2005. Les 50 000 immigrants supplémentaires sont

répartis par sexe et âge selon les structures observées pour les entrées sur le territoire entre 1990 et 1999.

Les hypothèses pour les projections régionales et départementales

Les projections présentées ici ont été réalisées avec les hypothèses du scénario dit « central », fondé sur la reconduction des tendances passées pour chaque composante. Il ne s'agit pas de prévisions.

– **La fécondité** de chaque région et département est maintenue à son niveau de 1999, ce qui a pour effet de maintenir l'indice conjoncturel de fécondité de chaque zone à son niveau actuel.

– **La mortalité** baisse dans chaque zone au même rythme que la tendance

métropolitaine (hypothèse tendancielle).

– **Les quotients migratoires de référence** sont des quotients annuels moyens calculés entre les recensements de 1982 et 1999 ; ils sont maintenus sur toute la période de projection. Pour les Dom, les quotients de référence ont été calculés sur la période 1990-1999.

Les variantes possibles sur la fécondité ou sur la mortalité ont, au niveau de chaque région, un impact très proche de celui projeté sur l'ensemble de la France. Elles ne modifient pas les équilibres régionaux par rapport au scénario central et ne sont donc pas présentées dans cet article.

En revanche, les hypothèses choisies pour les échanges migratoires ont un impact non négligeable sur la

répartition de la population à l'intérieur du territoire. Une variante possible du scénario central consiste à prendre comme période de référence pour le calcul des quotients migratoires la période inter-censitaire 1990-1999 plutôt que 1982-1999. Pour ce qui concerne les régions métropolitaines, ce scénario, basé sur une période plus récente, a tendance à limiter le vieillissement par rapport au scénario central dans les départements dotés de grandes métropoles et à l'accélérer au contraire dans les départements voisins, à l'exception de quelques départements atypiques comme la Creuse et surtout la Lozère. Toutefois, malgré ces quelques différences, l'évolution des équilibres régionaux reste très proche de l'évolution projetée avec le scénario central (figure 3).

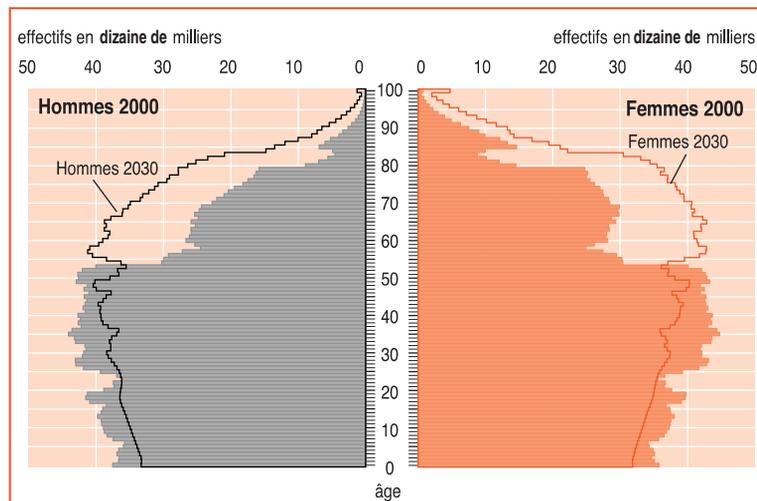
dépassant les 66 millions est celle d'une fécondité haute (2,1 enfants par femme).

Au cours d'une année donnée, la population évolue en fonction du nombre des naissances, des décès et des échanges migratoires. L'exercice de projection repose sur la formulation d'hypothèses concernant les évolutions à venir de chacune de ces trois composantes. Ces hypothèses s'appuient sur les évolutions constatées par le passé (encadré 1). La projection de la fécondité et des échanges migratoires est plus délicate que celle de la mortalité. Pour la France métropolitaine, trois hypothèses de mortalité et de fécondité et deux hypothèses de migrations ont été retenues. C'est l'incertitude sur le niveau de fécondité qui induit le plus grand écart sur la population totale. Ainsi, une fécondité supérieure de 0,3 enfant par femme (2,1 au lieu de 1,8) se traduit par environ 100 000 naissances de plus chaque année soit 2,5 millions d'habitants supplémentaires en 2030 (4 % de la population totale). Un doublement du solde

migratoire de 50 000 à 100 000 entraînerait une croissance de la population de 1,6 million en trente ans. Ces 1,6 million se décomposent en un effet direct de 1,5 million d'habitants (50 000 migrants pendant 30 ans) et un effet induit de 100 000 habitants (solde entre les décès et les naissances qu'ils engendrent). La

régularité de l'évolution de la mortalité rend plus aisée la projection de cette composante. Selon les différentes hypothèses, la population varie en 2030 entre 63,5 et 64,5 millions d'habitants, soit un million d'écart. Plus l'horizon de projection est lointain, plus l'incertitude s'accroît. Cependant, la structure par sexe et

Figure 2 - Pyramides des âges en 2000 et 2030¹



1. Projection à l'horizon 2030, selon le scénario central (encadré 1).
Champ : France métropolitaine.
Source : Projections démographiques, Insee.

âge de la population actuelle et la marge d'incertitude sur la mortalité sont telles que les projections à horizon d'une trentaine d'années sont suffisamment fiables (*encadré 1*).

L'inéluctable vieillissement de la population métropolitaine

Entre 1970 et 2000, le nombre de personnes âgées d'au moins 60 ans a augmenté de 9,1 à 12,1 millions, soit une progression de trois millions. Au cours des trente prochaines années, le nombre de personnes âgées de 60 ans ou plus augmentera de plus de 7 millions, soit une augmentation comprise entre 60 % et 68 % selon les hypothèses de mortalité. L'incertitude est donc faible. En effet, les personnes qui atteindront 60 ans d'ici 2030 sont déjà toutes nées. Ainsi, plus que la mortalité, c'est l'avancée en âge des générations très nombreuses du baby-boom, nées au cours des années 1945 à 1965, qui rend le vieillissement certain. Même sous l'hypothèse d'école, totalement irréaliste au vu de l'évolution passée, d'un niveau de mortalité égal sur toute la période de projection à celui observé en 2000, le nombre de personnes âgées de 60 ans ou plus augmenterait de 43 % entre 2000 et 2030. Selon les différentes hypothèses retenues pour la mortalité, l'effectif des personnes âgées de 60 ans ou plus se situera en 2030 entre 19,5 millions et 20,4 millions. À cet horizon, une personne sur trois aura 60 ans ou plus, contre une sur cinq en 2000.

La croissance du nombre de personnes âgées est encore plus spectaculaire quand on se rapproche du haut de la pyramide

Encadré 2

Définitions

Population

La population totale comprend toutes les personnes (françaises ou étrangères) résidant sur le territoire.

Génération

Ensemble des individus nés la même année.

Solde naturel

Différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès.

Taux de fécondité ou Quotient de fécondité (par âge de la mère)

Le taux de fécondité à un âge donné, compris entre 15 et 50 ans, mesure la probabilité pour les femmes survivantes à cet âge de mettre au monde un enfant au cours de l'année.

Indicateur conjoncturel de fécondité

L'indicateur conjoncturel de fécondité mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

Remarque : Il ne faut pas perdre de vue que les taux utilisés dans le calcul sont ceux observés au cours d'une année donnée dans l'ensemble de la population féminine (composée de plusieurs générations) et ne représentent donc pas les taux d'une génération réelle de femmes. Il est probable qu'aucune génération réelle n'aura à chaque âge les taux observés. L'indicateur conjoncturel de fécondité sert donc uniquement à caractériser d'une façon synthétique la situation démographique d'une année donnée.

Descendance finale

La descendance finale est le nombre moyen d'enfants que mettrait au monde une génération de femmes tout au long de leur vie féconde, si on ne tenait pas compte de leur mortalité. C'est la somme

des taux de fécondité par âge d'une génération.

Espérance de vie

L'espérance de vie à la naissance, ou durée moyenne de vie, est la moyenne des âges au décès d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité de l'année.

Quotient de mortalité

Le quotient de mortalité à un âge mesure la probabilité, pour les personnes survivantes à cet âge, de décéder avant l'âge suivant.

Solde migratoire ou Migrations ou Mouvements migratoires

Le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année. Ce concept est indépendant de la nationalité.

Le solde migratoire de la France métropolitaine mesure les échanges de la métropole avec le reste du monde : départements d'outre-mer (DOM), territoires d'outre-mer (TOM) et pays étrangers.

Le solde migratoire d'une région (ou d'un département) mesure les échanges de cette région avec l'extérieur : autres régions (ou départements) de France et pays étrangers.

Quotient de solde migratoire (ou quotients migratoires)

Les quotients migratoires sont le rapport entre les migrations nettes (arrivées - départs) survenues dans la région au cours de l'année et la population de cette même région. Ils sont mesurés par sexe et âge et sont négatifs dans le cas où le nombre d'émigrants est supérieur à celui des immigrants. Les quotients de référence sont des quotients annuels moyens estimés entre deux recensements. Ils sont lissés d'un âge à l'autre de façon à obtenir un profil par âge rapidement interprétable.

1 Population, famille

des âges (figure 2) : l'effectif des 75 ans ou plus passera de 4,2 à 8,3 millions de personnes entre 2000 et 2030 et celui des 85 ans ou plus de 1,2 à 2,4 millions. La prolongation des projections à l'horizon 2050 montre que l'effectif des 60 ans sera double de celui de 2000, celui des 75 ans

triple et celui des 85 ans quintuple.

Cette forte croissance du nombre des personnes âgées ne sera cependant pas régulière sur la période 2000-2030. De 2000 à 2005, l'effectif des 60 ans ou plus augmentera d'environ 100 000

personnes par an. Chaque année, environ 530 000 personnes, soit l'effectif des générations peu nombreuses nées pendant la deuxième guerre mondiale et non décédées avant 60 ans, atteindront cet âge ; dans le même temps 440 000 personnes de 60 ans ou plus décéderont. Pendant les

Figure 3 - Population par région et évolution entre 2000 et 2030¹

Régions	Scénario central ²			Scénario central ²			Scénario alternatif ³	
	Population au 1 ^{er} janvier (en milliers)		Évolution (en %)	Part des 60 ans ou plus (en %)		Impact des migrations ⁴ (en %)	Part des 60 ans ou plus (en %)	Impact des migrations ⁴ (en %)
	2000	2030		2000	2030		2030	
Alsace	1 743	1 957	12	18,4	29,7	- 2,3	29,1	- 2,9
Aquitaine	2 925	3 309	13	24,1	35,2	0,2	35,9	0,8
Auvergne	1 308	1 209	- 8	24,8	38,1	2,3	38,0	2,2
Basse-Normandie	1 425	1 449	2	22,2	35,1	4,1	35,5	4,5
Bourgogne	1 611	1 561	- 3	24,0	37,3	3,9	37,6	4,2
Bretagne	2 919	3 163	8	23,1	35,0	3,5	34,5	3,0
Centre	2 450	2 667	9	22,6	34,9	2,0	35,4	2,4
Champagne-Ardenne	1 341	1 237	-8	20,3	33,7	2,6	33,3	2,2
Corse	261	287	10	24,1	34,7	- 1,2	36,0	0,1
Franche-Comté	1 118	1 088	- 3	20,6	33,7	2,0	33,2	1,5
Haute-Normandie	1 785	1 870	5	18,9	31,3	1,3	31,3	1,4
Île-de-France	10 992	12 096	10	15,9	23,2	- 7,9	23,2	- 7,9
Languedoc-Roussillon	2 321	3 114	34	24,3	33,2	0,0	33,7	0,5
Limousin	710	655	-8	28,6	40,0	2,1	39,2	1,3
Lorraine	2 307	2 085	- 10	20,3	33,5	1,6	32,7	0,9
Midi-Pyrénées	2 569	2 986	16	24,2	33,6	- 1,7	33,8	- 1,5
Nord - Pas-de-Calais	3 994	3 866	- 3	18,1	28,4	1,4	27,6	0,6
Pays de la Loire	3 238	3 584	11	21,1	33,8	2,6	33,0	1,8
Picardie	1 862	1 968	6	18,5	30,5	1,0	31,0	1,5
Poitou-Charentes	1 645	1 689	3	25,1	38,5	3,5	37,7	2,8
Provence - Alpes - Côte d'Azur	4 540	5 501	21	23,4	32,6	- 0,6	32,9	- 0,4
Rhône-Alpes	5 680	6 586	16	19,4	29,4	- 2,1	29,8	- 1,7
France métropolitaine	58 744	63 927	9	20,6	31,1	- 0,7	31,1	- 0,7

1. Les données présentées sont des projections, y compris pour l'année 2000.

2. Scénario central : prend en compte les mouvements migratoires moyens entre les recensements de 1982 et 1999 (encadré 1).

3. Scénario alternatif : prend en compte les mouvements migratoires moyens entre les recensements de 1990 et 1999 (encadré 1).

4. L'impact des migrations est obtenu par différence entre la variation attendue entre 2000 et 2030 et la variation obtenue s'il n'y avait pas de migrations. Par exemple, en Alsace, la proportion d'habitants de 60 ans ou plus varie de 18,4 à 29,7 % entre 2000 et 2030, soit une augmentation de 11,3 points. En l'absence de migrations, l'augmentation projetée serait de 13,6 points. L'impact des migrations est donc de - 2,3 points (11,3 - 13,6).

Source : modèle Omphale 2000, Insee.

vingt années suivantes, de 2005 à 2025, l'augmentation du nombre de personnes âgées de 60 ans ou plus sera de l'ordre de 305 000 personnes par an : les générations nombreuses du baby-boom nées entre 1945 et 1965 et non encore décédées (environ 790 000 par an) entreront dans cette classe d'âge. Après une augmentation de 500 000 personnes en cinq ans, de 2000 à 2005, l'effectif des 60 ans ou plus augmentera de 6,1 millions en vingt ans. Enfin, entre 2025 et 2030, la croissance de cette classe d'âge ralentira : elle sera alors de 250 000 personnes par an. Les premières générations nombreuses de l'après-guerre venues grossir l'effectif de la classe d'âge des 60 ans ou plus vingt ans plus tôt arriveront en effet aux âges de forte mortalité.

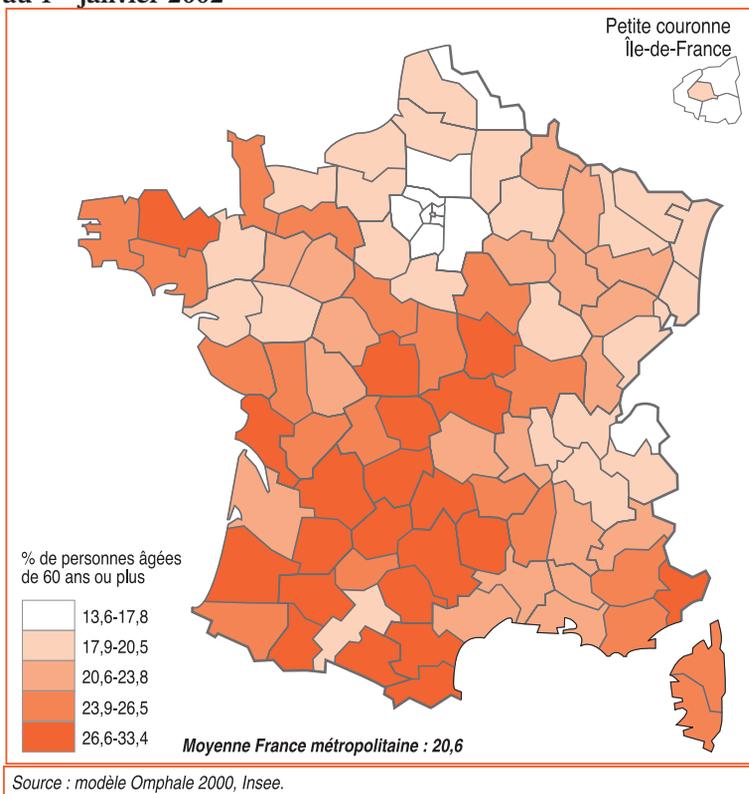
Si l'effectif futur des personnes âgées de 60 ans ou plus ne dépend pas des hypothèses de fécondité et peu des hypothèses de migrations, il n'en est pas de même pour le poids de cette classe d'âge dans l'ensemble de la population. Dans tous les cas, la part des personnes âgées de 60 ans ou plus dans la population totale augmentera de manière significative. De 20,6 % de la population totale en 2000, elle passerait à 31,2 % en 2030 sous l'hypothèse de fécondité de 1,8 enfant par femme et à 30 % et 32,5% pour les hypothèses de fécondité de 2,1 et 1,5 enfants par femme. En revanche, le doublement du solde migratoire, sous forme d'une arrivée supplémentaire de 50 000 personnes par an à partir de 2005, n'aura qu'un effet très marginal.

Un vieillissement différencié selon les régions

Le vieillissement de la population sur l'ensemble du territoire métropolitain au cours des trente années à venir affectera toutes les régions. Sur l'ensemble du territoire, les générations nombreuses nées entre 1945 et 1965 viendront progressivement grossir le rang des personnes âgées de 60 ans ou plus à partir de 2005.

Mais le poids des migrations passées et futures à l'intérieur du territoire vient nuancer fortement l'impact de ce phénomène selon les régions. Les migrations passées, marquées en particulier par l'exode rural, expliquent en grande partie les différences actuelles dans la structure par âge de la population des différentes régions. Ainsi en 2000, alors que sur l'ensemble du territoire une personne sur cinq a atteint la soixantaine, cette proportion varie de 16 % en Île-de-France à 29 % dans le Limousin (figure 3). Au niveau départemental, elle atteint un maximum de 33 % dans la Creuse. Les anciennes régions industrielles du nord et de l'est de la France, de la Normandie à la Franche-Comté, ainsi que la région Rhône-Alpes, sont globalement plus jeunes que la moyenne (figure 4). Elles s'opposent à la pointe de la Bretagne et à un grand quart Sud-Ouest, touchés par des départs massifs de jeunes adultes depuis l'après-guerre, revenus quelquefois à l'âge de la retraite. Dans ce paysage, les départements dotés de métropoles régionales sont généralement plus jeunes que leurs voisins, notamment la Haute-Garonne, grâce à l'importance de l'agglomération

Figure 4 - Proportion de personnes âgées de 60 ans ou plus au 1^{er} janvier 2002



1 Population, famille

toulousaine et à la forte attraction qu'elle exerce sur les départements avoisinants.

En 2030, si les échanges migratoires constatés au cours des deux dernières décennies se poursuivent de la même manière et si les tendances récentes en matière de fécondité et de mortalité se prolongent, la part des habitants de 60 ans ou plus variera selon les régions de 23 % en Île-de-France à 40 % en Limousin (figure 3). C'est le département du Cantal qui comptera la proportion la plus élevée de personnes de cet âge : près d'un habitant sur deux (47 %) sera âgé de 60 ans ou plus.

Le contraste entre les extrêmes apparaîtra plus important que celui constaté actuellement. En particulier, la proportion de Franciliens de 60 ans ou plus, bien qu'en augmentation de 7 points, sera particulièrement peu élevée par rapport à celle des autres régions. Elle sera de 5 points inférieure à la proportion attendue en Nord - Pas-de-Calais et de 8 points inférieure à la moyenne nationale (31 %). L'Île-de-France serait en 2030 la seule région dont la moyenne d'âge des habitants resterait inférieure à 40 ans.

À l'inverse, les départements peu urbanisés du centre de la France, du Massif central et de Midi-Pyrénées, qui font déjà partie des plus âgés, figurent parmi ceux qui vieilliront le plus (figure 5). Ainsi dans le Lot, l'Aveyron, le Cantal, la Corrèze, la Creuse, la Dordogne, le Gers, les Hautes-Pyrénées, la Nièvre, l'Indre ou l'Allier, plus de 4 habitants sur 10 auront déjà fêté leur soixantième anniversaire en 2030 (entre 42 % et 47 % selon les départements) et la moyenne d'âge dépassera souvent les 50 ans. La situation sera proche dans bon

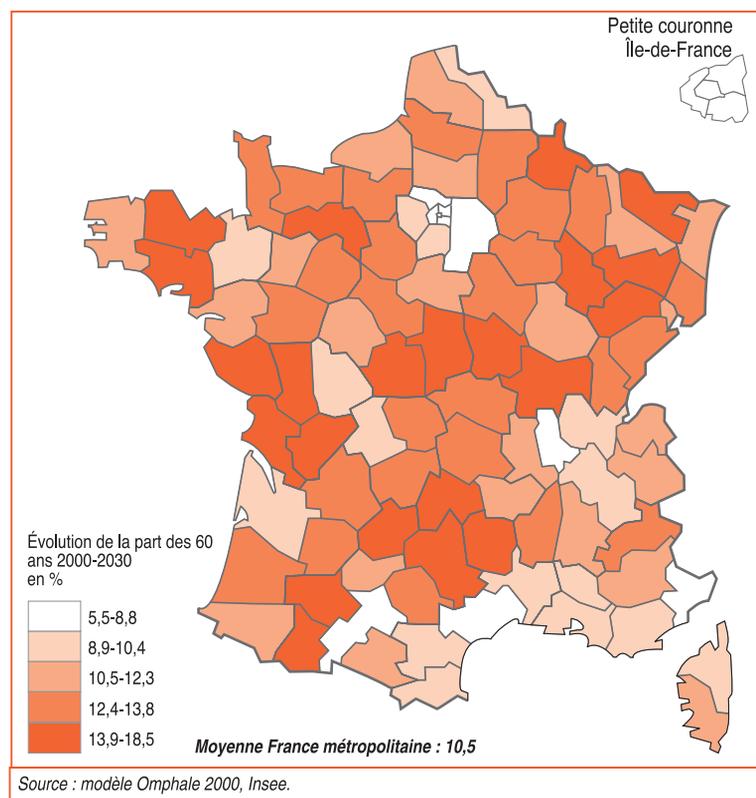
nombre de départements de l'Ouest de la France comme les Landes, les Charentes, la Vendée, les Deux-Sèvres ou les Côtes-d'Armor.

D'un côté, l'Île-de-France deviendrait donc de plus en plus jeune par rapport à la moyenne et de l'autre, les régions du Centre et de l'Ouest (Limousin, Auvergne, Poitou-Charentes, Bourgogne, Bretagne), dont la moyenne d'âge est déjà élevée, deviendraient encore plus âgées, exception faite de quelques départements dotés de villes étudiantes comme Limoges ou Poitiers (figure 6). Dans la région Midi-Pyrénées, qui englobe pourtant de nombreux départements vieillissants, la moyenne d'âge augmentera moins que la moyenne nationale,

en raison de la très forte attractivité de la ville de Toulouse pour les jeunes adultes.

Par ailleurs, il devrait se produire un rapprochement entre la frange Nord - Nord-Est du pays, dont la population est actuellement plus jeune que la moyenne, et la frange Sud plus âgée. Dans le Nord-Est notamment, en Lorraine, Champagne-Ardenne ou Franche-Comté, la proportion d'habitants de 60 ans ou plus pourrait augmenter de 13 points et atteindre le tiers de la population en 2030, soit une proportion comparable à celle attendue en Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées ou Provence - Alpes - Côte d'Azur, où la part des personnes ayant atteint 60 ans n'augmenterait que de 9 points.

Figure 5 - Évolution de la proportion de personnes âgées de 60 ans ou plus entre 2000 et 2030



Les migrations viennent bousculer le renouvellement naturel des générations

Ces évolutions divergentes selon les régions s'expliquent par la structure actuelle de leur population par âge, par les différences de fécondité et de mortalité entre régions et par le jeu des migrations.

S'il n'y avait plus de migrations, les différences d'âge entre régions auraient tendance à se réduire,

du fait de la composition actuelle par âge de la population. Ainsi, le maintien sur place des nombreux actifs présents en Île-de-France aurait pour effet d'accélérer le vieillissement de cette région. Dans le Sud et à l'Ouest, au contraire, les générations ayant dépassé l'âge de la retraite, sur-représentées actuellement, feraient place à des générations relativement moins nombreuses qu'ailleurs, d'où un rajeunissement relatif de ces régions par rapport à la moyenne. Dans ce cas d'école, en supposant une fécondité et une mortalité

Figure 6 - Âge moyen par région au 1^{er} janvier 2000 et évolution entre 2000 et 2030

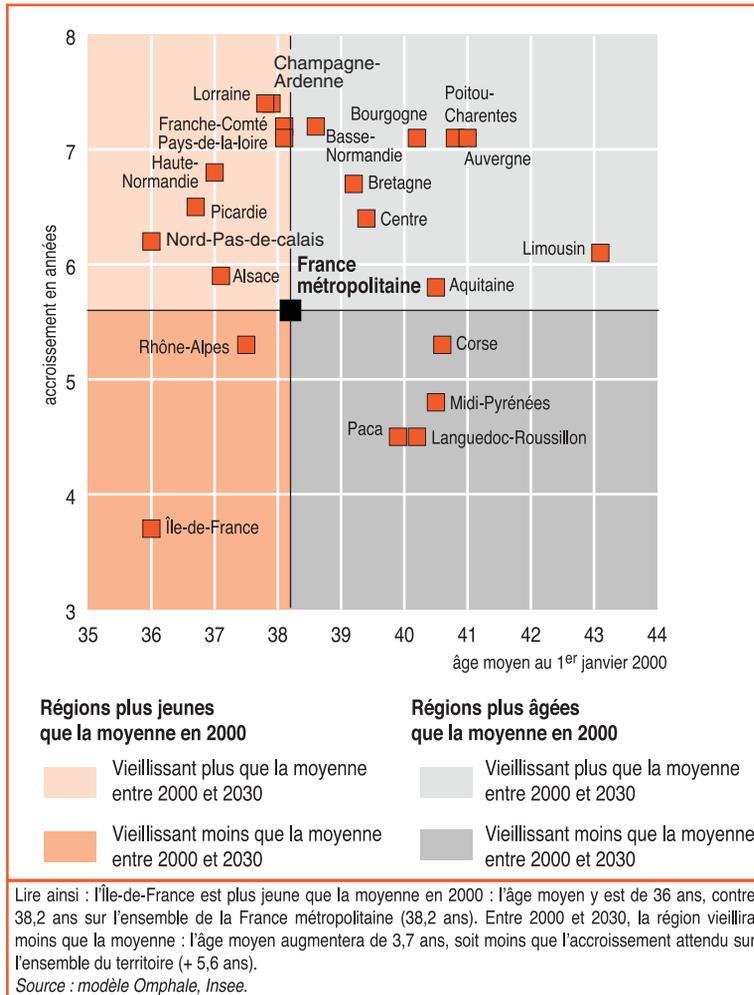
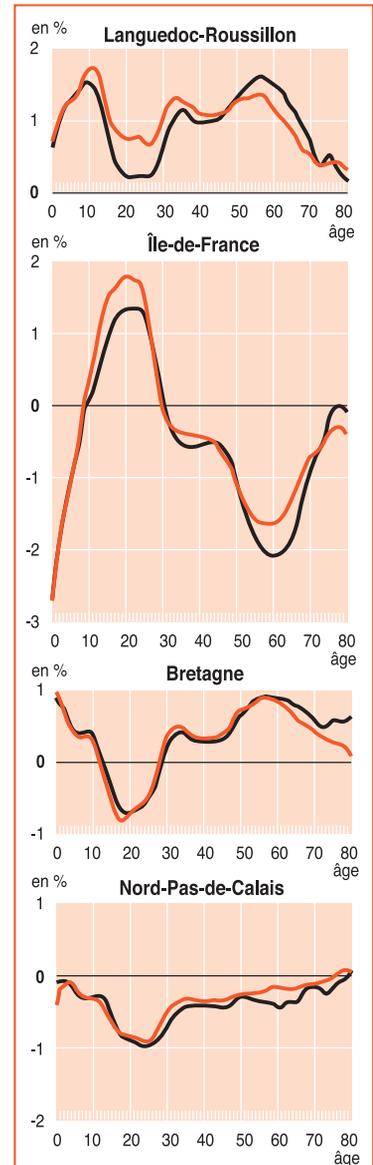


Figure 7 - Quotients migratoires par âge dans quatre régions



Lire ainsi : l'étude des profils migratoires par âge amène à distinguer 4 types de régions (pour la définition des quotients migratoires, on se reportera à l'encadré 2). L'Île-de-France présente un profil très particulier, avec des arrivées nombreuses d'étudiants et de jeunes actifs, puis des départs supérieurs aux arrivées aux âges plus avancés, en particulier autour de 60 ans. C'est le contraire en Bretagne : les quotients migratoires sont négatifs aux âges étudiants, puis ils deviennent positifs pour les personnes plus âgées, notamment au moment de la retraite. En Languedoc-Roussillon, les quotients migratoires sont positifs à tous âges (un peu moins toutefois aux âges étudiants) tandis qu'ils sont toujours négatifs en Lorraine, en particulier chez les jeunes.
Source : modèle Omphale 2000, Insee.

1 Population, famille

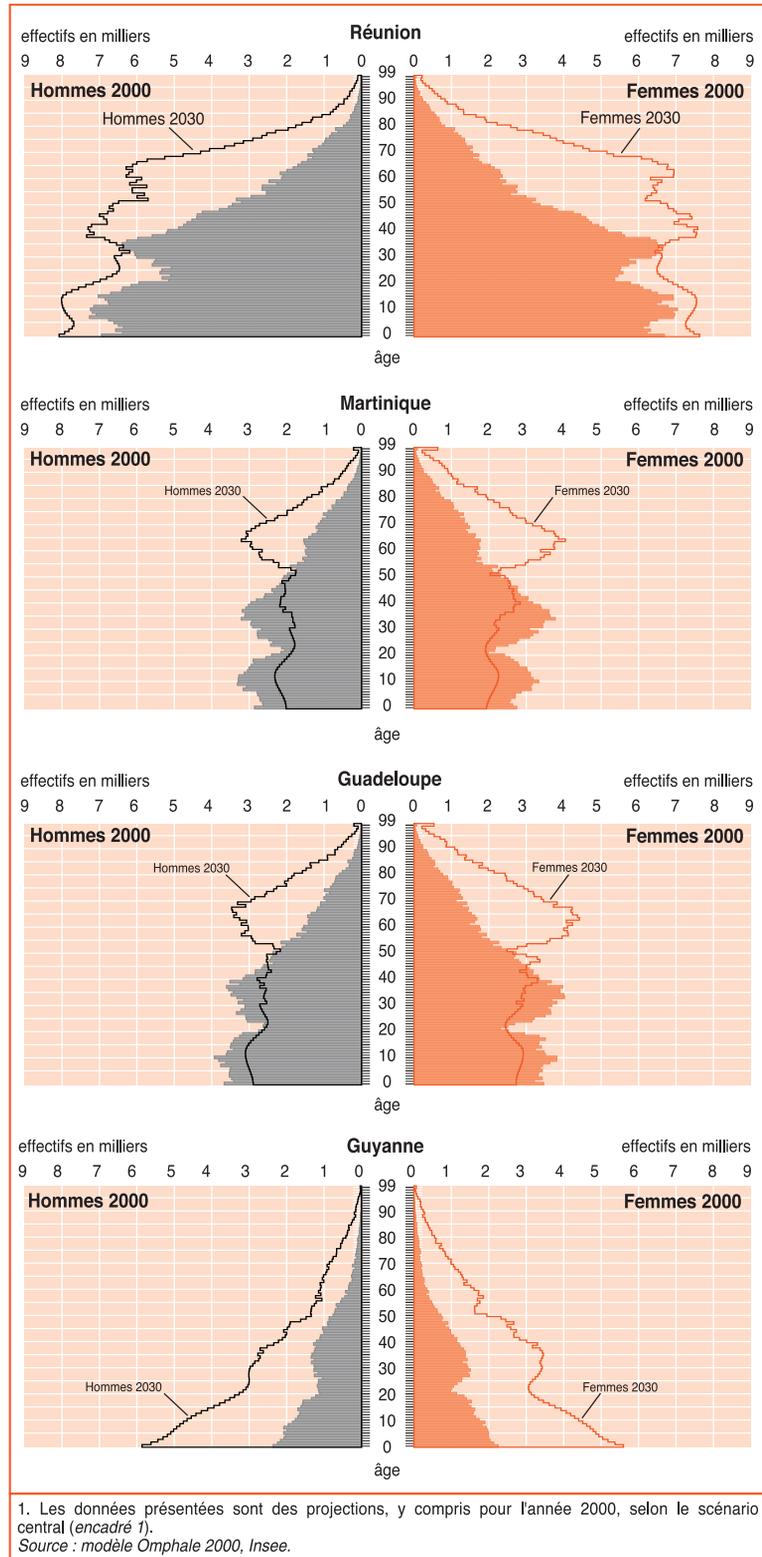
identiques à la moyenne nationale, la part des personnes de 60 ans ou plus augmenterait de 6 à 8 points dans les départements les plus âgés actuellement (4 points seulement dans la Creuse), de 12 points en Rhône-Alpes et de 15 points en Île-de-France.

À l'horizon 2030, les différences de fécondité et d'espérance de vie entre régions ont aussi un impact mais nettement plus faible. Dans le Nord ou en Picardie, la fécondité est plus forte que dans l'ensemble de la France et l'espérance de vie y est aussi plus faible. Le maintien de ces traits spécifiques tend à freiner le vieillissement de ces régions. À l'inverse, dans le Sud-Ouest, la fécondité est nettement inférieure au seuil de renouvellement des générations et l'espérance de vie est élevée, ce qui contribue donc à augmenter la moyenne d'âge. Hors migrations, l'augmentation induite par ces disparités sur la proportion d'habitants âgés d'au moins 60 ans en 2030 peut être estimée à 2 ou 3 points dans certains départements comme la Haute-Vienne, la Vienne ou le Cantal, tandis que l'effet à la baisse est de l'ordre de 1 ou 2 points dans le Nord - Pas-de-Calais ou en grande couronne parisienne.

L'impact des migrations

Au niveau régional et départemental, les mouvements migratoires ont généralement beaucoup plus d'impact que les seuls différentiels de fécondité et mortalité entre régions. Ils ont une influence directe sur la structure par âge de la région mais aussi indirecte car ils influent sur le nombre de naissances. Cette influence vient souvent contrecarrer l'effet du renouvellement naturel des générations, ce qui

Figure 8 - Pyramides des âges des Dom en 2000 et 2030¹



explique que la projection accentue les contrastes entre les régions les plus jeunes et les plus âgées.

Le Nord - Pas-de-Calais, la Lorraine, Champagne-Ardenne et l'Île-de-France sont les régions qui ont connu le plus fort déficit migratoire relativement à leur population au cours des vingt dernières années.

L'Île-de-France occupe toutefois une place à part. Les migrations y sont marquées par un afflux d'étudiants et de jeunes actifs et par des départs massifs aux âges plus avancés, particulièrement au moment de la retraite (figure 7). La poursuite de ces mouvements limitera fortement le vieillissement de la région.

L'Alsace et Rhône-Alpes présentent un profil migratoire globalement excédentaire, surtout chez les jeunes adultes et moins aux âges plus avancés, se rapprochant en cela de la situation de l'Île-de-France. Ces mouvements, tout comme en Île-de-France, viendront freiner le vieillissement de la population.

Au contraire, sur toute la façade nord-est du pays, de la Normandie à la Franche-Comté (à l'exception de l'Alsace), le déficit migratoire est accentué chez les jeunes. L'hypothèse d'un maintien de ces flux contribuera au vieillissement accéléré de ces régions, déjà inscrit par ailleurs dans la structure actuelle de leur pyramide des âges.

Par ailleurs, les régions les plus méridionales, en particulier le littoral méditerranéen, qui ont été les plus attractives au cours des deux dernières décennies, ont accueilli pratiquement à tout âge plus d'habitants qu'elles n'en ont vu partir. Le maintien de ces

mouvements équilibrés n'entravera pas le rajeunissement relatif de ces régions par rapport à la moyenne, évolution inscrite là aussi dans la composition actuelle de la population par âge.

Les régions du Centre-Ouest (Bretagne, Poitou-Charentes, Centre, Limousin et Pays de la Loire) sont attractives pour les jeunes ayant terminé leurs études et surtout pour les retraités, spécialement la Bretagne et la région Poitou-Charentes. Mais autour de 20 ans, les jeunes en partent beaucoup plus nombreux qu'ils ne s'y installent. La poursuite de ces tendances est à l'origine du vieillissement accéléré de ces régions, pourtant déjà âgées (sauf les Pays de la Loire) par rapport à la moyenne nationale.

Ce scénario peut paraître difficilement viable dans certains cas mais il n'est pas inéluctable. Il s'agit d'une projection démographique basée sur une reconduction des tendances récentes. Même si le vieillissement de la population est déjà en grande partie inscrit dans la pyramide des âges actuelle, on peut penser par exemple que la forte proportion de personnes âgées attendue dans certains départements pourrait permettre de créer des emplois susceptibles d'attirer de jeunes actifs, limitant ainsi le vieillissement de ces départements.

Des situations très diverses dans les départements d'outre-mer

Dans les départements d'outre-mer, l'impact des migrations sur le niveau de la population est bien plus important que pour la France métropolitaine prise dans

son ensemble. La reconduction du profil migratoire observé au cours de la dernière période intercensitaire 1990-1999 révèle des situations contrastées. La Martinique et la Guadeloupe connaîtront un vieillissement de leur population encore plus marqué que l'ensemble de la métropole (figure 8). D'une structure par âge assez proche en 2000, ces deux départements verront la part des personnes âgées de 60 ans ou plus augmenter de 15 % en 2000 à environ 33 % en 2030. On peut estimer qu'environ 60 % du vieillissement futur est inscrit dans la pyramide des âges actuelle et que 40 % tient à l'hypothèse de migrations retenue. En effet, une projection d'école basée sur un solde migratoire nul donne une proportion de personnes âgées de 60 ans ou plus de 26,3 % seulement en 2030 pour la Guadeloupe et de 29,4 % pour la Martinique. À La Réunion, le vieillissement sera un peu moins marqué. La part des personnes de 60 ans ou plus dans la population réunionnaise passerait de 10 % en 2000 à plus

Pour en savoir plus

Baccaïni B., « Les migrations internes en France de 1990 à 1999 : l'appel de l'Ouest », *Économie et Statistique*, n° 344, octobre 2001.

Brutel C., « Projections de population à l'horizon 2050, un vieillissement inéluctable », *Insee première*, n° 762, mars 2001.

Lerais F., Nauze-Fichet E., « Projections de population active - Un retournement progressif », *Insee première*, n° 838, mars 2002.

Omalek L., « Projections régionales de population pour 2030 : l'impact des migrations », *Insee première*, n° 805, septembre 2001.

1 *Population, famille*

de 21 % en 2030, soit le niveau atteint par l'ensemble de la France métropolitaine en 2000. Ce département est en effet encore jeune (30 % de sa population a moins de 15 ans) et il connaît depuis dix ans une immigration de jeunes couples avec enfants.

La Guyane restera très jeune et ne sera pas touchée par le vieillissement. En 2000, ce département compte plus de 57 500 enfants de moins de 15 ans sur une population totale de 161 000 habitants. Cela s'explique par un niveau de fécondité encore élevé en 2000, de 3,6 enfants par

femme, et par une immigration d'hommes et de femmes âgées de 20 à 40 ans et de leurs enfants éventuels. La Guyane connaîtra toutefois un doublement de la part des personnes âgées de 60 ans ou plus en trente ans, de 5,7 % en 2000 à 10,9 % en 2030 (*figure 8*). ■

